



Schémas de cohérence territoriale Vers un tassement de la croissance démographique d'ici 2030

Dans les territoires des Schémas de cohérence territoriale (SCoT) d'Auvergne-Rhône-Alpes, la croissance démographique devrait ralentir d'ici 2030 sous l'effet du vieillissement de la population. La plupart des SCoT à dominante périurbaine devraient connaître un ralentissement démographique, malgré des taux de croissance pouvant rester élevés, comme dans le SCoT du Pays de Gex. Les dynamiques démographiques des villes et des espaces sous leur influence devraient globalement s'homogénéiser. Par son poids prépondérant dans la région, le SCoT de l'agglomération de Lyon resterait le premier contributeur de la croissance démographique régionale. De même, malgré des taux de croissance modérés, les SCoT des autres grandes agglomérations devraient massivement peser dans la démographie régionale. Dans les espaces ruraux et les villes moyennes, les tendances démographiques devraient légèrement s'améliorer.

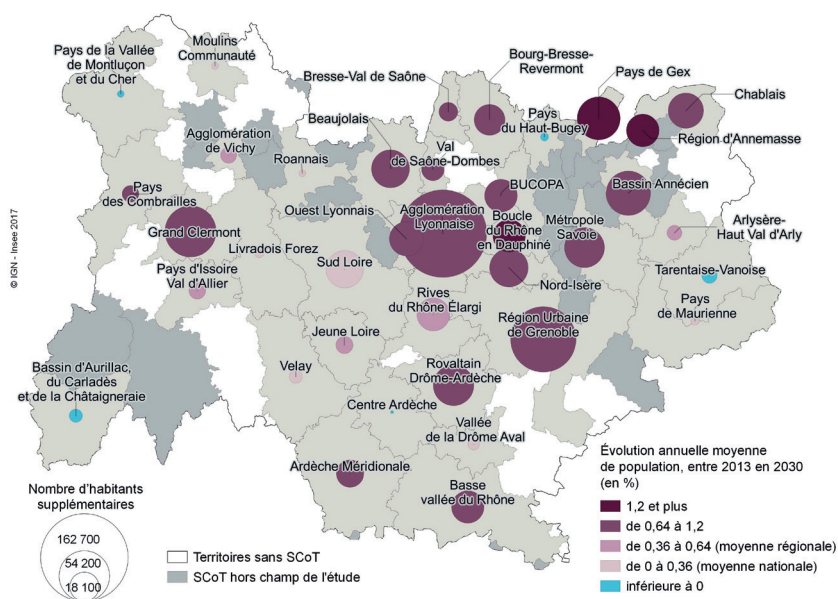
Simon Desgouttes, Stéphanie Depil, Insee

L'évaluation de la dynamique démographique des territoires tient une place très importante dans les projets territoriaux des Schémas de cohérence territoriale (SCoT). Elle est fondatrice pour le calibrage du projet de développement.

Au cours des quinze dernières années, les évolutions démographiques ont été très diverses suivant les territoires. Les espaces sous influence des grandes agglomérations ont connu une forte croissance, tandis que la population de certains espaces ruraux et villes moyennes stagnait. Ces résultats ont été présentés dans une publication précédente (*pour en savoir plus*). Cette nouvelle étude s'intéresse à l'évolution future de ces territoires qui s'inscrit dans un contexte général de vieillissement de la population. Si les tendances récentes d'évolutions de fécondité, de mortalité et de migrations se poursuivent, la croissance démographique de la région se tasserait de 0,8 % actuellement à 0,6 % d'ici 2030. Ce ralentissement devrait être moins prononcé qu'en France dont la population devrait croître de 0,4 % chaque année.

1 Une croissance démographique rapide dans le Genevois français

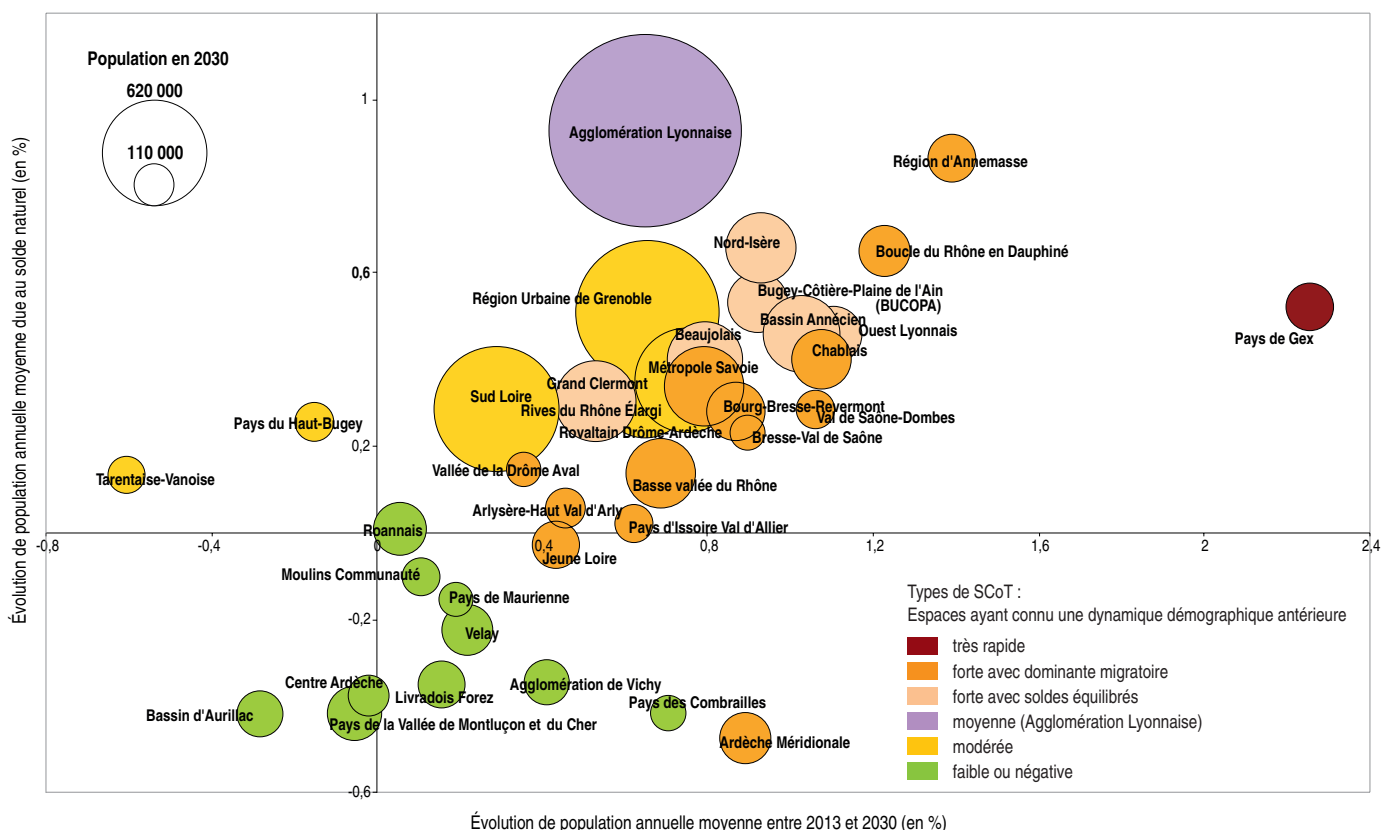
Projections de population à l'horizon 2030 par SCoT



Zonage : les périmètres et intitulés des SCoT sont actualisés selon les informations fournies par les Directions départementales des territoires (DDT) en juillet 2017 et peuvent donc différer de ceux retenus dans la publication précédente. Les territoires étudiés sont les SCoT dont le nombre d'habitants permet les projections de population dans l'outil Omphale.
Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

2 Vers une homogénéisation des dynamiques démographiques des SCoT

Position des SCoT selon leur croissance démographique d'ici 2030 au regard des évolutions passées



Zonages : les périmètres et intitulés des SCoT sont actualisés selon les informations fournies par les Directions départementales des territoires (DDT) en juillet 2017 et peuvent donc différer de ceux retenus dans la publication précédente. Les territoires étudiés sont les SCoT dont le nombre d'habitants permet les projections de population dans l'outil Omphale.
 Note de lecture : le SCoT du Pays des Combrailles enregistrait au cours des quinze dernières années une croissance faible. D'ici 2030, sa population augmenterait de 0,7 % par an en moyenne, malgré une contribution du solde naturel négative (-0,4 %).
 Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

Au sein de la région, l'affaiblissement de la croissance démographique de la plupart des SCoT s'accompagnerait d'une homogénéisation des tendances démographiques entre les territoires. Ce sont notamment les territoires à forte croissance qui ralentiraient en se rapprochant de la moyenne régionale.

Le Pays de Gex maintiendrait une croissance démographique très supérieure à la moyenne régionale

Le SCoT du Pays de Gex, partie occidentale du Genevois français, fait partie des territoires français à la croissance démographique la plus rapide (figure 1). Elle devrait être 3,5 fois supérieure à la moyenne régionale dans les années à venir. Elle est liée aux arrivées massives d'actifs et notamment de travailleurs frontaliers. En effet, la moitié des actifs habitant dans ce territoire travaille en Suisse. De plus, la croissance de la population entraîne des besoins de services et de commerces sur le territoire. Ce dynamisme démographique s'observerait plus largement dans l'ensemble du Genevois français. Aussi, la Haute-Savoie et l'Ain se placeraient aux 1^{er} et 3^e rangs des départements les plus dynamiques de France.

La croissance démographique du Pays de Gex devrait toutefois ralentir, passant de 2,8 % au cours des dernières années à 2,3 % d'ici 2030. Cela correspond à un surplus annuel de 1 800 à 2 800 habitants selon les hypothèses retenues (méthodologie).

Une croissance démographique qui ralentit dans les espaces périurbains

Avec le ralentissement démographique généralisé, les dynamiques des villes et des espaces sous leur influence devraient s'homogénéiser. Sur la période antérieure, la plupart des SCoT à dominante périurbaine se distinguaient par leur forte attractivité résidentielle. À l'avenir, l'effet du vieillissement de la population conduirait à un affaiblissement de leur solde naturel (différence entre les naissances et les décès) mais diminuerait surtout leur solde migratoire (différence entre le nombre de personnes qui entrent sur le territoire et le nombre de personnes qui en sortent). L'augmentation de la part des seniors conduirait en effet à de moindres migrations, car les populations d'âge actif, qui sont celles qui emménagent le plus dans ces zones, seraient proportionnellement moins nombreuses.

La croissance démographique de la plupart des territoires resterait toutefois sensiblement supérieure à la moyenne régionale (figure 2). C'est le cas notamment du SCoT de la région d'Annemasse (1,4 %), de la Boucle du Rhône en Dauphiné (1,2 %), de Val de Saône-Dombes (1,1 %) ou encore du Chablais (1,1 %).

En revanche ce ne serait pas le cas de ceux dont la croissance démographique s'était déjà infléchi au cours de la période récente (Jeune Loire, Vallée de la Drôme Aval, Pays d'Issoire Val d'Allier, et Arlysère-Haut Val d'Arly). La croissance de leur population resterait toutefois positive, portée quasi-exclusivement par l'arrivée de nouveaux habitants liée à la périurbanisation.

Le SCoT de l'Ardèche méridionale conserverait un profil démographique atypique. Son territoire, très attractif auprès des populations de plus de 50 ans, maintiendrait un solde migratoire très excédentaire du fait du vieillissement de la population. Il gagnerait ainsi entre 1 400 et 1 500 habitants supplémentaires en moyenne chaque année par le jeu des migrations. Environ 65 % d'entre eux seraient âgés de 50 ans ou plus.

3 L'agglomération lyonnaise resterait le premier contributeur de la croissance régionale

Évolutions de population selon deux scénarios dans les SCoT d'Auvergne-Rhône-Alpes

SCoT	Population 2013	Population 2030		Évolution annuelle moyenne de la population d'ici 2030	
		scénario bas	scénario haut	scénario bas	scénario haut
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (BUCOPA)	136 490	155 600	163 900	+ 1 120	+ 1 610
Bourg-Bresse-Revermont	128 900	145 800	153 200	+ 990	+ 1 430
Pays de Gex	85 570	116 900	134 100	+ 1 840	+ 2 850
Pays du Haut-Bugey	57 170	54 300	57 300	- 170	+ 10
Bresse-Val de Saône	46 210	52 700	55 100	+ 380	+ 520
Val de Saône-Dombes	55 900	65 300	68 700	+ 550	+ 750
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	111 640	108 200	113 400	- 210	+ 100
Moulins Communauté	54 230	54 000	56 600	- 10	+ 140
Agglomération de Vichy	76 950	80 500	84 700	+ 210	+ 460
Ardèche Méridionale	98 960	112 400	118 100	+ 790	+ 1 130
Centre Ardèche	63 090	61 500	64 500	- 90	+ 80
Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie	79 990	74 700	78 100	- 310	- 110
Vallée de la Drôme Aval	44 550	46 300	48 600	+ 100	+ 240
Basse vallée du Rhône	182 740	200 500	210 700	+ 1 050	+ 1 650
Rovaltain Drôme-Ardèche	304 440	331 800	348 900	+ 1 610	+ 2 610
Nord-Isère	186 670	213 000	224 300	+ 1 550	+ 2 210
Boucle du Rhône en Dauphiné	98 550	118 400	124 400	+ 1 170	+ 1 520
Région Urbaine de Grenoble	778 180	846 900	895 100	+ 4 040	+ 6 880
Rives du Rhône Élargi	246 890	263 800	277 000	+ 990	+ 1 770
Roannais	105 710	104 200	109 400	- 90	+ 220
Sud Loire	591 390	605 800	638 200	+ 850	+ 2 750
Jeune Loire	84 290	88 800	92 900	+ 270	+ 500
Velay	97 950	99 500	104 200	+ 90	+ 370
Grand Clermont	413 200	457 000	482 700	+ 2 580	+ 4 090
Pays d'Issoire Val d'Allier	54 810	59 500	62 500	+ 270	+ 450
Pays des Combrailles	47 450	52 100	55 000	+ 280	+ 450
Livradois Forez	83 280	83 700	87 700	+ 20	+ 260
Ouest Lyonnais	122 060	143 700	151 200	+ 1 280	+ 1 710
Agglomération Lyonnaise	1 401 070	1 519 100	1 614 800	+ 6 940	+ 12 570
Beaujolais	214 700	239 700	252 200	+ 1 470	+ 2 210
Arlysière-Haut Val d'Arly	59 860	63 000	66 500	+ 190	+ 390
Tarentaise-Vanoise	51 940	45 700	48 200	- 370	- 220
Métropole Savoie	238 530	266 000	280 400	+ 1 610	+ 2 460
Pays de Maurienne	43 620	44 000	46 300	+ 20	+ 160
Bassin Annécien	222 680	258 000	273 000	+ 2 080	+ 2 960
Région d'Annemasse	86 460	104 900	114 200	+ 1 080	+ 1 630
Chablais	133 960	155 300	166 900	+ 1 260	+ 1 940

Zonages : les périmètres et intitulés des SCoT sont actualisés selon les informations fournies par les Directions départementales des territoires (DDT) en juillet 2017 et peuvent donc différer de ceux retenus dans la publication précédente. Les territoires étudiés sont les SCoT dont le nombre d'habitants permet les projections de population dans l'outil Omphale.

Source : Insee, Omphale 2017

Une croissance démographique modérée autour de Lyon et Annecy

Les SCoT ayant eu des croissances fortes avec équilibre des soldes naturel et migratoire devraient connaître une croissance démographique globale modérée. Le plus souvent ces SCoT correspondent à des territoires sous forte influence de Lyon et qui se sont urbanisés dans les dernières décennies. Ils englobent tous un pôle de taille intermédiaire : Villefranche-sur-Saône pour le SCoT du Beaujolais, Ambérieu-en-Bugey pour le SCoT BUCOPA, Vienne pour le SCoT Rives du Rhône Élargi, Bourgoin-Jallieu pour le SCoT du Nord-Isère. Ce dernier est caractéristique de cette tendance avec un solde naturel qui dépassera largement le solde migratoire dans les prochaines années. Même si ce territoire devrait rester attractif pour les jeunes actifs, il connaîtrait un déficit migratoire important pour

les personnes de 55 ans et plus. À l'inverse les territoires des SCoT du Bassin Annécien et de l'Ouest Lyonnais maintiendraient une forte attractivité ainsi qu'un rythme de croissance soutenu. Ce dernier notamment devrait connaître une augmentation de sa population de 1,1 % en moyenne chaque année, soit un gain annuel moyen de 1 300 à 1 700 habitants (figure 3). Le dynamisme économique d'Annecy permettrait également au territoire du SCoT du Bassin Annécien de garder une bonne attractivité résidentielle et une croissance démographique soutenue (+ 1 % par an en moyenne).

L'agglomération lyonnaise, principal moteur de la croissance démographique régionale

Du fait de son poids démographique, le SCoT de l'Agglomération Lyonnaise est le premier contributeur à la croissance

démographique régionale. Il le resterait dans les prochaines années, même si sa croissance devrait légèrement ralentir. Cette dernière serait exclusivement soutenue par le solde naturel, qui expliquerait à lui seul un quart de la croissance démographique régionale, alors que le territoire représente un cinquième de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes. L'agglomération accueillerait entre 7 000 et 12 600 habitants supplémentaires par an d'ici 2030, l'équivalent de la population de la commune de Grenoble sur l'ensemble de la période.

Des trajectoires diversifiées dans les autres grandes agglomérations

Les territoires des SCoT des autres grandes agglomérations de la région devraient connaître des évolutions démographiques diversifiées. La croissance de la population dans le SCoT

du Grand Clermont devrait s'accélérer du fait d'un solde migratoire favorable. Les SCoT de Sud Loire (comprenant Saint-Étienne) et de la région urbaine de Grenoble devraient maintenir une croissance démographique autour de respectivement 0,3 % et 0,7 % par an. Le dynamisme de Rovaltain Drôme-Ardèche (comprenant Valence) devrait s'atténuer. Malgré des croissances relativement modérées, ces SCoT contribueraient massivement à la croissance démographique régionale. Ils pèseraient à eux quatre un quart de l'accroissement de population de la région, soit entre 9 100 et 16 300 habitants chaque année.

Dans la période récente, les SCoT de Haut-Bugey et de Tarentaise-Vanoise présentaient des profils démographiques comparables aux grandes agglomérations. Sous l'effet du vieillissement de la population, le solde naturel qui était le principal moteur de la croissance démographique de ces SCoT devrait ralentir. Aussi, ces territoires devraient perdre des habitants au cours des prochaines années. Si les tendances se poursuivent, le territoire du SCoT Tarentaise-Vanoise devrait en outre être confronté à une sensible dégradation de son solde migratoire. Chaque année le territoire perdrait entre 350 et 400 habitants du fait des départs plus importants que les arrivées, dont les trois quarts seraient âgés de 15 à 25 ans. Ce territoire jeune profitait au début des années 2000 d'un solde naturel favorable, qui s'est fortement réduit dès la fin de la décennie du fait des départs de jeunes adultes, et du vieillissement des actifs. De tous les SCoT d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Tarentaise-Vanoise devrait être le plus concerné par le vieillissement de la population. La part des résidents de 55 ans et plus devrait y passer de 27 % à 38 % entre 2013 et 2030.

Une croissance démographique qui s'accélérerait légèrement dans certains espaces ruraux et de villes moyennes

Dans les espaces ruraux et les villes moyennes, on distingue deux dynamiques. Les évolutions de population devraient se dégrader dans les SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie, du Velay, de Centre Ardèche et du Pays de Maurienne. Par exemple, alors que la population du Bassin d'Aurillac stagnait

dans la période antérieure, l'évolution devrait être à la baisse d'ici 2030, entre - 0,1 % et - 0,4 % en moyenne annuelle. C'est le cas plus généralement dans l'ensemble du département du Cantal, qui devrait perdre 1 000 habitants par an dans les années à venir.

À l'inverse dans les territoires des SCoT de l'Agglomération de Vichy, du Roannais, de Livradois-Forez, de Moulins Communauté et du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher, la croissance démographique devrait s'améliorer du fait de soldes migratoires plus favorables.

À l'ouest du Puy-de-Dôme, le territoire du SCoT du Pays des Combrailles devrait

connaître une forte accélération de sa croissance démographique, qui s'établirait pour les années à venir entre 0,6 % et 0,9 % (contre 0,2 % dans la période précédente). Touché par l'étalement urbain de Clermont-Ferrand dans sa partie orientale, ce SCoT devrait enregistrer un fort excédent migratoire dans les années à venir, qui compenserait largement son déficit naturel. Avec seulement 28 % de sa population âgée de moins de 25 ans, il était le SCoT le plus âgé de la région en 2013. Grâce à l'afflux de nouveaux arrivants d'âge actif, accompagnés le plus souvent de jeunes enfants, il serait l'un des SCoT les moins concernés par le vieillissement de la population. ■

Méthodologie

Le modèle Omphale utilisé dans cette étude permet de réaliser des projections localisées en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues. Le scénario central décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et gains d'espérance de vie. Les scénarios haut et bas s'appuient sur des déclinaires haute et basse de ces trois hypothèses.

Le modèle Omphale n'utilise aucune hypothèse de type économique pour ses projections. C'est pourquoi on parle bien de projections et non de prévisions.

Le mot du partenaire : les enjeux stratégiques de prospective pour les SCoT

La Dreal Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec les DDT, a initié cette étude pour partager, avec les porteurs de projets de SCoT et les structures associées, des données homogènes et cohérentes issues de la statistique publique. L'étude a été rendue possible en utilisant le modèle de projection Omphale, outil de référence pour appréhender les évolutions démographiques des territoires. Sa version rénovée en 2017 se base sur les données de recensement les plus récentes.

Les SCoT sont des documents de planification stratégique prospectifs, qui s'appuient sur un projet de territoire. L'évaluation de la dynamique démographique tient donc une place très importante dans leur élaboration. Elle contribue à définir les besoins futurs en habitat. Ces projections de population doivent cependant être confrontées aux enjeux du territoire en matière économique, mais aussi aux ressources disponibles et aux risques présents. Dans certains cas, le SCoT ne constitue pas le bon échelon pour faire cet exercice, il convient alors de prendre en considération un périmètre plus large.

Cette approche doit être complétée d'une analyse prenant en compte les dynamiques internes au territoire du SCoT, pour laquelle la présente étude n'apporte pas d'éclairage spécifique. En effet, les SCoT ont vocation à spatialiser les choix d'aménagement. Ils sont invités pour cela à définir une armature urbaine hiérarchisée qui identifie des sites préférentiels de développement et de renouvellement urbain et des espaces à préserver. L'État encourage ce modèle de développement polarisé, qui favorise la maîtrise de l'urbanisation et la préservation des ressources.

Mieux comprendre les dynamiques passées, anticiper les évolutions futures, autant d'enjeux de connaissance stratégiques tant dans l'élaboration des projets de SCoT que pour répondre à l'exercice d'évaluation de ces projets, prévue par la loi tous les six ans.

Cette publication et la précédente constituent un apport des services de l'État aux réflexions locales, mais également un éclairage sur la contribution globale des projets de SCoT à l'enjeu de mise en cohérence des politiques spécifiques (habitat, mobilité, environnement, etc.) nécessaire dans les exercices de planification à l'échelle régionale.

La directrice régionale – Dreal Auvergne-Rhône-Alpes



Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteurs en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Schémas de cohérence territoriale : une croissance démographique portée par les espaces périurbains », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 38, mars 2017
- « Vieillesse et attractivité conditionnent l'avenir démographique des villes moyennes », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 45, octobre 2017
- « 9,5 millions d'habitants à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, juin 2017
- « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n° 1652, juin 2017